

Initiatives brillantes :

Bâtir des
municipalités
pour l'avenir

ReNew
C A N A D A
The Infrastructure Renewal Magazine



Les infrastructures, l'eau, on en parle.

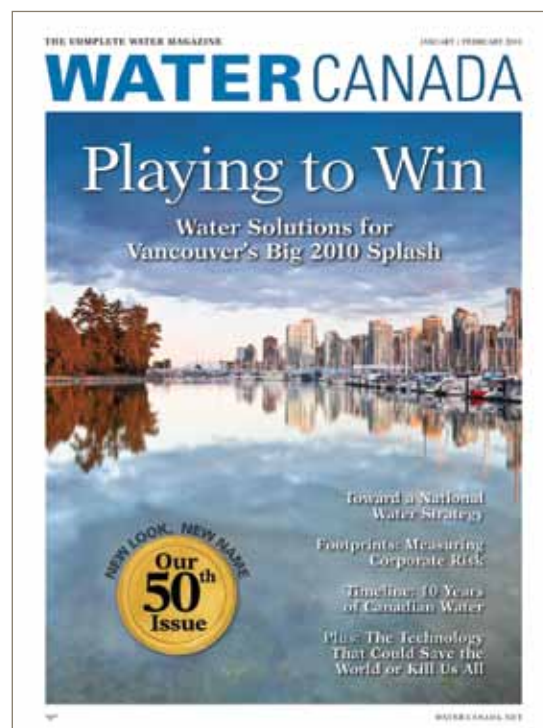


ReNew
C A N A D A
The Infrastructure Renewal Magazine

ReNew Canada est le seul magazine consacré aux infrastructures, au financement de projets et aux travaux publics durables au Canada.

renewcanada.net

**actualmedia**



WATER
CANADA
THE COMPLETE WATER MAGAZINE

Water Canada s'engage à servir les leaders canadiens de l'industrie de l'eau en couvrant les manchettes nationales, les études de cas pertinentes et les idées de pointe.

watercanada.net

218, rue Adelaide O., 3e étage, Toronto, ON
Tél. : 877 663-6866 Site Web : actualmedia.ca

Initiatives brillantes : Bâtir des municipalités pour l'avenir

ÉDITEUR Todd Latham

RÉDACTRICE Mira Shenker

**DIRECTION ARTISTIQUE
ET CRÉATION** Donna Endacott

CORÉDACTRICE Kerry Freek

RECHERCHEUR Hilary Vaillancourt

PUBLICITÉ Todd Latham

todd@renewcanada.net
T. 416 444-5842, poste 111

Miles Andrew Baker
miles@renewcanada.net
T. 416 444-5842, poste 116

DIFFUSION Sharlene Clarke

sharlene@renewcanada.net

Ce supplément a été produit par ReNew Canada, grâce
au parrainage du Fonds municipal vert de la FCM.



ReNew Canada est publié six fois
par an par Actual Media Inc.

218, rue Adelaide O., 3e étage, Toronto, ON M5H 1W7
Téléphone : 416 444-5842 Téléc. : 416 444-1176
Site web : renewcanada.net

Les abonnements de ReNew Canada sont disponibles
au prix de 39,95 \$/an ou 69,95 \$/deux ans

©2010 Actual Media Inc. Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication ne peut être
reproduit, en partie ou dans sa totalité, à moins du
consentement écrit de l'éditeur.

« ReNew Canada » et « ReThink. ReBuild. ReNew »
sont des marques de commerce d'Actual Media Inc.

Si non livré, retourner à :

218, rue Adelaide O., 3e étage, Toronto, ON M5H 1W7

Envoi de publication canadienne

Contrat numéro 40854046

ISSN 1715-6734

Nous nous sommes efforcés de veiller à ce qu'au
moment de la publication toutes les informations
relatives aux projets soient exactes. Pour de plus
amples renseignements, visitez le www.fcm.ca/gmf.



Financer l'innovation

Par l'entremise du Fonds municipal vert^{MC} (FMV), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) est fière d'avoir appuyé certains des meilleurs projets écologiques au Canada.

Le gouvernement du Canada a doté la FCM de 550 millions de dollars afin d'établir ce Fonds qui, depuis 2000, a été pour les gouvernements municipaux et leurs partenaires une source soutenue et à long terme de subventions et de prêts consentis à des taux inférieurs aux taux du marché. Passant le cap du dixième anniversaire du FMV, nous sommes heureux de mettre plus particulièrement en lumière dix excellentes initiatives auxquelles nous avons eu le privilège d'apporter notre soutien. Ces initiatives — issues de petites et de grandes municipalités de partout au Canada — comportent d'importants avantages sur le plan de l'environnement, tout en permettant de réaliser de véritables économies et de procurer à leurs collectivités des bienfaits certains sur le plan social.

Le FMV offre des subventions et des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché, ainsi que des ressources en matière d'éducation et de formation afin de soutenir les initiatives municipales axées sur l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que sur la protection du climat. Les subventions sont offertes pour la réalisation de plans de développement durable de collectivité, d'études de faisabilité et d'essais sur le terrain, et elles sont jumelées à des prêts pour la concrétisation de projets d'immobilisations. Le financement est attribué dans cinq secteurs d'activité municipale : les sites contaminés, l'énergie, les transports, les matières résiduelles et l'eau. Nous partageons les leçons apprises et l'expérience acquise dans le cadre de ces initiatives et nous offrons des services de formation afin d'encourager les autres collectivités à reproduire les succès ainsi remportés.

À ce jour, la FCM a engagé plus de 400 millions des dollars pour soutenir plus de 730 plans de développement durable de municipalités, des études de faisabilité, des essais sur le terrain et des projets d'immobilisations. Par leur effet de levier, les initiatives financées par le FMV ont le potentiel d'entraîner des investissements de près de 2,2 milliards dans l'activité économique de quelque 350 collectivités du pays.

Nous avons mené des consultations auprès des personnes intéressées afin de savoir comment améliorer nos possibilités de financement et nous apportons actuellement quelques changements importants afin de répondre aux avis que nous avons reçus. Nous avons éliminé toutes les échéances pour la présentation des demandes de subventions et de prêts à taux d'intérêt inférieur à ceux du marché pour les projets d'immobilisations. Les gouvernements municipaux et leurs partenaires peuvent dorénavant présenter leurs demandes de financement au moment le plus opportun dans le cycle de leurs projets. Nous sommes aussi en voie de rationaliser notre processus de demande de financement afin de diminuer le temps requis pour l'examen et l'approbation et nous remanions nos documents de demande afin de les simplifier et de les rendre plus faciles à remplir.

Dans le climat économique actuel, le financement offert par le FMV peut jouer un rôle important pour stimuler les projets municipaux de relance ainsi que d'autres initiatives visant les infrastructures vertes. Bon nombre des nouveaux programmes fédéraux d'infrastructures exigent un partage des coûts de la part des municipalités et cela nous offre par le fait même une autre occasion d'aider — le financement offert par le FMV peut être assorti aux fonds fédéraux et considéré comme correspondant à la part municipale requise pour les projets d'infrastructures admissibles.

Profitez de ces exemples de quelques-unes des meilleures initiatives financées par le FMV — preuve positive que nous sommes présents et prêts à aider les municipalités canadiennes à atteindre leurs objectifs de durabilité en 2010 et au-delà.

Basil L. Stewart

Président, Fédération canadienne des municipalités

Maire de Summerside, Î.-P.-É.

Table des matières

Page 5 Dockside Green : de site contaminé à modèle de développement durable

Ville de Victoria,
Colombie-Britannique

Page 6 Projet pilote de recyclage du sable de chaussée

Ville d'Edmonton, Alberta

Page 7 **Centre in the Park (CITP)** : de l'énergie de quartier à Strathcona

Strathcona County, Alberta

Page 8 Drake Landing, un quartier alimenté à l'énergie solaire

Ville d'Okotoks, Alberta

Page 9 Centre communautaire de Port Hawkesbury

Ville de Port Hawkesbury,
Nouvelle-Écosse

Page 10 Quartier général du service de police de Waterloo

Municipalité régionale de Waterloo, Ontario

Page 11 Transport en commun rapide de York : projet Quick Start

Municipalité régionale de York, Ontario

Page 12 Amélioration éconergétique de la piscine commémorative Sam Lindsay

District de Kitimat,
Colombie-Britannique

Page 13 Étude de faisabilité portant sur l'installation de traitement des eaux usées de Corner Brook

Ville de Corner Brook,
Terre-Neuve-et-Labrador

Page 14 Évaluations des sites contaminés de Malartic

Ville de Malartic, Québec

Légende des domaines



sites
contaminés



énergie



planification



transports



matières
résiduelles



eau

Dockside Green : de site contaminé à modèle de développement durable

Ville de Victoria, Colombie-Britannique



Population : 78 057 habitants

Coût du projet : 930 000 \$

Soutien du FMV : 350 000 \$

« L'aménagement de sites contaminés en milieu urbain est devenu en lui-même une attraction touristique visitée par des organismes gouvernementaux et des promoteurs du monde entier. » *Stephanie Thatcher, Vancity*

Vue d'ensemble Dockside Green est un ancien site contaminé d'une superficie de 6,05 hectares situé en plein cœur de la Ville de Victoria. Propriété de Vancity, le site est aménagé en tant que modèle de collectivité durable dont la construction respecte les lignes directrices de la certification LEED Platine. Une fois la phase de construction terminée, Dockside Green accueillera environ 2 500 résidents dans 1 100 unités d'habitation et comprendra approximativement 121 000 mètres carrés (1,3 million de pieds carrés) de locaux mixtes destinés à l'habitation, aux locaux à bureaux, aux commerces de détail et à l'industrie légère.

L'aménagement du site aide Victoria à atteindre un certain nombre d'objectifs : assurer un équilibre entre la prospérité économique, le développement social et la durabilité environnementale dans l'ensemble des activités municipales; stimuler la croissance de sa zone centrale par le renforcement urbain et le réaménagement des terrains contaminés, suivant les principes du triple bilan.

Avantages financiers

Il est difficile de mesurer le rendement du capital investi, car le projet en est à un stade relativement précoce. Jusqu'ici, les promoteurs ont réduit les coûts en choisissant des appareils plus efficaces en matière de consommation d'eau et d'énergie, qui tout en étant plus coûteux au départ, ont permis de réduire de moitié la taille de la station de traitement des eaux usées et, ainsi, de réduire considérablement les dépenses en capital et les frais d'exploitation. Grâce à une série de mesures axées sur l'efficacité, les bâtiments de la première phase ont permis de réaliser des économies d'énergie de 53 % par rapport aux exigences du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB).

Avantages pour l'environnement

Dockside Green vise à devenir le premier aménagement ne produisant pas d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en lien avec la dépense énergétique des bâtiments et la première collectivité à viser la certification LEED Platine pour des bâtiments aménagés dans une collectivité assujettie à un plan directeur. Les promoteurs ont appuyé cet engagement

en l'assortissant d'une pénalité potentielle pouvant aller jusqu'à un million de dollars (un dollar par 0.92 mètre carré — par pied carré — bâtissable) payables à la municipalité si l'aménagement n'obtient pas la certification Platine de LEED pour chaque bâtiment.

La réduction de la demande d'énergie et d'eau a limité l'incidence du projet sur les infrastructures municipales. Une fois réalisé, le projet permettra d'économiser plus de 70 millions de gallons d'eau, ce qui correspond à une réduction de la demande en eau de 67 %, sans qu'il ne soit nécessaire d'utiliser les réseaux municipaux d'assainissement et d'égouts pluviaux. De plus, les déchets de construction destinés aux lieux d'enfouissement ont été valorisés dans une proportion de 95 %.

Leçons

VanCity, le promoteur du projet, a fait connaître les quatre principales leçons retenues en lien avec le projet Dockside Green : travailler en étroite collaboration avec toutes les parties intéressées, adopter une approche systématique, obtenir une aide financière pour le développement des infrastructures durables et faire appel à la participation de la collectivité dans le processus de planification et de conception.

En collaborant étroitement avec toutes les parties intéressées, l'équipe a obtenu l'accord de la municipalité pour ne pas imposer aux résidents la partie de leurs factures d'eau portant sur le traitement des eaux usées. L'adoption d'une approche systématique a été fondamentale pour déterminer les possibilités de synergie et d'innovation en matière de conception et pour éviter les retards dans le développement des infrastructures durables. Ark Hornell, directeur de la division de la planification communautaire à la Ville de Victoria, note : « La Municipal Finance Authority of B.C., qui est l'institution emprunteuse centrale pour le financement des besoins en capital des municipalités, pourrait avoir un rôle prépondérant à jouer quant au soutien à apporter à ce type de projets dès leurs phases initiales. L'ouverture constante des voies de communication a fait en sorte qu'il n'y a pas eu d'opposition aux plans d'aménagement lors des réunions sur le changement de zonage, des rencontres communautaires et des réunions portant sur les permis d'aménagement. »

Perspectives

Le projet Dockside Green a donné à la Ville de Victoria un modèle de développement durable pour l'avenir. La Ville élabore actuellement le Cadre de durabilité de Victoria, lequel tirera profit des documents de planification existants pour établir une vision globale au chapitre de la planification communautaire à long terme et de l'écologisation des activités municipales. Le cadre mettra en lumière les initiatives actuelles en matière de durabilité et classera par ordre de priorité les secteurs où des travaux additionnels sont requis, des secteurs aussi diversifiés que la collecte des déchets, les politiques d'approvisionnement, le vélopartage et la gestion des eaux pluviales.

Vancity est optimiste et croit que les systèmes mis en place à Dockside pourront être appliqués dans d'autres projets d'aménagement.

Projet pilote de recyclage du sable de chaussée

Ville d'Edmonton, Alberta

Population : 730 372 habitants

Coût du projet : 6 600 000 \$

Soutien du FMV : 618 923 \$



« Le produit recyclé est plus propre que le sable neuf. Il s'agit en fait d'un produit supérieur et qui coûte moins cher. »

Bob Dunford, Ville d'Edmonton

Vue d'ensemble Étalaé sur dix ans, ce projet pilote comporte quatre grandes fonctions de traitement : le traitement primaire des déchets et des matières recyclables dans le cadre duquel les balayures des rues sont séparées en trois flux — les déchets sauvages (plastiques, papier, bois, etc.), les gros agrégats (pierres, etc.) et les sables fins qui poursuivent leur chemin vers le système de lavage; le lavage du sable et l'élimination du sable fin; la récupération du sable fin et son assèchement; et la mise en dépôt du produit final.

Les gros agrégats sont mélangés avec du béton concassé et de l'asphalte pour obtenir de gros granulats de base que l'on utilise pour la construction des routes et dans les programmes d'entretien. Les plastiques, le papier et les autres matières qui ne sont pas des agrégats sont dirigés vers les installations de compostage et de recyclage sur place de la Ville ou envoyés vers les lieux d'enfouissement, selon le cas. Le système a été conçu pour n'exiger qu'une faible consommation d'énergie et une consommation d'eau minimale et son potentiel de reproductibilité est élevé.

L'équipe de projet a mérité, grâce à cette initiative, le Prix de réalisation environnementale de l'Association des transports du Canada.

Avantages financiers

« Au mieux, nous espérons entrer dans nos frais, mais nous avons dépassé ce seuil, observe Bob Dunford, superviseur général à la Ville d'Edmonton. Le recyclage du sable de chaussée utilisé pour augmenter l'adhérence en hiver a permis à la Ville d'Edmonton d'épargner 4,5 millions de dollars et le produit ainsi obtenu, le sable de chaussée recyclé, peut être réutilisé à un coût inférieur à la valeur marchande du matériau neuf — la Ville épargne ainsi environ 1,75 \$ la tonne.

Avantages pour l'environnement

Les installations de recyclage du sable au dépôt de neige Poundmaker de la Ville d'Edmonton peuvent traiter jusqu'à 150 000 tonnes de vieux sable de chaussée et éliminer ainsi des contaminants tels le sel, les hydrocarbures et les matières dangereuses. Quatre-vingt-dix-huit pour cent du sable sont valorisés. Le procédé permet de récupérer jusqu'à 70 % des matières en vue de les réutiliser pour augmenter l'adhérence l'hiver suivant. Cela se traduit par une réduction de plus de 20 % du total des matières envoyées dans les lieux d'enfouissement.

Parmi les avantages complémentaires figurent la diminution de l'extraction dans les gisements de sable vierge ainsi que la diminution de la consommation de carburant et des incidences connexes du transport du sable sur de longues distances.

Leçons

Stimulée par de nouveaux règlements provinciaux, l'initiative offre un excellent exemple à partir duquel les municipalités canadiennes peuvent tirer les leçons qui s'imposent. De nombreuses municipalités doivent relever les mêmes défis qu'Edmonton — hausse de la croissance, coûts d'élimination élevés, accumulation dans les lieux d'enfouissement. Dorénavant, elles peuvent prendre part aux solutions.

Innovations

Le projet pilote avait en partie pour objectif de mettre l'ingéniosité en évidence et d'offrir de précieuses nouvelles connaissances aux municipalités canadiennes, et il y a réussi. Les nouvelles installations haut de gamme utilisent des systèmes ultramodernes de manutention des déchets tout en offrant des locaux pour y réaliser des recherches approfondies sur les nouvelles technologies de traitement des déchets.

Perspectives

Le recyclage s'est largement répandu à Edmonton — et l'on s'attend à ce que le mouvement prenne de l'ampleur. Une installation de recyclage de déchets électroniques est en cours de construction au centre de gestion des déchets d'Edmonton, en complément à la loi de recyclage des déchets électroniques adoptée il y a deux ans par l'Alberta. Selon les prévisions, les nouvelles installations traiteront entre 12 000 et 15 000 tonnes de déchets électroniques par an. Ce service a aussi orienté ses efforts vers l'élimination des graffitis et l'augmentation du recyclage de la part des entreprises de la ville.



Centre in the Park (CITP) : de l'énergie de quartier à Strathcona Comté de Strathcona, Alberta

Population : 82 511 habitants

Coût total du projet : 7 840 000 \$

Soutien du FMV : 55 000 \$ (pour des études de faisabilité)



de réduire les coûts d'énergie et de conserver les ressources. Les bâtiments desservis par le système énergétique communautaire affichent un taux de rendement énergétique s'élevant à 80 % (contre un taux d'environ 65 % pour les systèmes à chaudières traditionnels). Ce système à haut rendement et utilisant moins de chaudières réduit les émissions de GES attribuables respectivement à chaque bâtiment.

Innovations

Même si cette technologie de chauffage central est utilisée depuis longtemps par des institutions, le Comté de Strathcona est la première collectivité de la région à se munir d'un système énergétique communautaire. Le système a également été conçu afin de pouvoir se convertir à une technologie plus efficace et à l'utilisation de sources d'énergie non fossiles, telles que les déchets municipaux, les biocarburants et la chaleur excédentaire provenant d'activités industrielles dans le Comté de Strathcona.

Le centre a reçu la certification LEED Argent grâce, entre autres, à son efficacité, son caractère innovateur, son système de gestion des eaux de ruissellement et son faible impact environnemental.

Leçons

La construction des éléments résidentiels et commerciaux de Centre in the Park ayant considérablement ralenti à cause de la dernière récession, le nombre de branchements au système n'est pas aussi élevé que prévu. Cependant, une masse critique de clients est essentielle à la réalisation des objectifs d'affaires et au rendement maximal du système.

Pour attirer d'autres clients, les coûts doivent être aussi bas ou inférieurs à ceux des systèmes de chauffage traditionnels offerts sur le marché. Le Comté se sert de récupérateurs air-air à plaques et compte sur une conversion efficace de l'énergie produite par le combustible (gaz naturel) et une répartition de la charge pour avantager ses clients. L'utilisation de biocarburants pour une cogénération ou en remplacement du gaz naturel permettrait au système d'être plus avantageux sur le plan économique et environnemental.

Perspectives

Le système servira de modèle de développement durable pour des projets futurs ou pour le développement de politiques dans l'avenir. La construction actuelle de bâtiments appartenant au Comté qui seront raccordés au centre énergétique se fait conformément à la norme LEED Or.

Le Comté prévoit explorer des sources d'énergie de remplacement telles que la biomasse, les déchets municipaux, la chaleur excédentaire provenant des industries et l'hydrogène. La cogénération électrique, communément appelée chaleur et énergie combinées, reste également une possibilité. Finalement, le Comté examine la possibilité d'étendre le système vers d'autres sites, tels que le Village urbain d'Emerald Hills (une collectivité durable dont le développement est soutenu par le FMV de la FCM) ou l'hôpital local.

Vue d'ensemble Centre in the Park sera le premier quartier au développement complètement durable du Comté de Strathcona. Une fois son aménagement terminé, d'ici quelques années, ce sera un quartier qui comprendra de nombreux espaces polyvalents dont des immeubles résidentiels, des entités de services de détail, des sentiers pédestres, une place centrale et des espaces publics. L'idée est d'aménager au cœur du parc Sherwood, dans le comté de Strathcona, un centre urbain axé sur la marche à pied, qui s'articule autour d'activités récréatives, culturelles, gouvernementales et commerciales et qui vise à rester animé tout au long de l'année. Son élaboration fait appel aux principes d'aménagement des collectivités durables, telles que l'approche du triple bilan et l'intégration d'un centre énergétique communautaire et d'un système énergétique communautaire.

Le centre énergétique de 3300 pi² — la plaque tournante du système énergétique communautaire — a été conçu en respectant le style architectural de Centre in the Park.

Avantages financiers

Alors que les propriétaires du bâtiment réaliseront des profits immédiatement, le Comté vise à rentabiliser son investissement à plus long terme. « Le délai de récupération du système est de 15 à 20 ans, estime Jeff Hutton, gestionnaire des Services publics du Comté de Strathcona. »

Avantages pour l'environnement

Le système à haut rendement énergétique du Comté de Strathcona amènera une réduction des émissions de GES de 18 % (1 100 tonnes par an) en comparaison avec un système de chauffage traditionnel. Il permet

Drake Landing, un quartier alimenté à l'énergie solaire

Ville d'Okotoks, Alberta



Photo : FNCAN

« On nous a dit qu'il s'agissait du projet solaire le plus ambitieux au monde. »

Keith Paget, Groupe d'entreprises Sterling

Vue d'ensemble Le projet pilote de chauffage urbain de 52 maisons au moyen d'un système de stockage saisonnier de l'énergie solaire s'inspire d'un concept européen qu'ont voulu mettre à l'essai les responsables du programme des Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM) de Ressources naturelles Canada. Les maisons de ce quartier combleront approximativement 90 % de leurs besoins en chaleur et en eau chaude à partir d'un système de chauffage solaire en milieu urbain.

Le projet intègre les grands principes de la vision de la Ville d'Okotoks en matière de développement durable. Le projet n'a cependant pas été le catalyseur du développement durable d'Okotoks — la Ville ayant déjà créé et mis en place en 1998 un plan patrimonial de développement durable grâce auquel Okotoks a été choisie pour la réalisation de cet exceptionnel projet de recherche et développement.

En 2005, la Ville d'Okotoks a obtenu une palme d'or dans la section des projets de durabilité environnementale du programme International Awards for Liveable Communities (LivCom), lequel est soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En 2006, Okotoks remportait le Prix des collectivités durables FCM-CH2M Hill dans la catégorie Énergie / Énergie renouvelable. En 2007, Okotoks a aussi remporté un prix de l'Association des industries solaires du Canada (CanSIA) pour l'ensemble résidentiel de Drake Landing couronné projet héliothermique de l'année.

Avantages financiers

Les coûts incluaient un montant considérable pour des travaux uniques de recherche et de développement qui n'auraient pas été nécessaires si l'initiative avait été reprise dans une autre collectivité. « Il en coûterait aujourd'hui 4 millions de dollars pour reprendre ces travaux ailleurs », a déclaré Bill Wong, gestionnaire de projet au SAIC et chef du projet de Drake Landing.

Compte tenu du prix actuel du gaz naturel, il faudrait, pour que le stockage saisonnier de l'énergie solaire soit possible sur le plan économique, que la technologie soit mise en œuvre à une échelle beaucoup plus vaste (des centaines de maisons au lieu de seulement 52) et intégrée à d'autres technologies complémentaires. « Au fur et à mesure que le prix des combustibles fossiles augmentera, les rendements financiers de ce type de technologie seront plus attrayants », observe Rick Quail, directeur municipal d'Okotoks.

Population : 17 145 habitants

Coût du projet : 4 500 000 \$ (stockage saisonnier de l'énergie solaire et système énergétique communautaire); 2 200 000 \$ (infrastructures de soutien et mesures d'efficacité énergétique pour les maisons) 800 000 \$ (problèmes de mise en œuvre et défis liés au climat).



Soutien du FMV : 2 580 000 \$ (montant de la subvention); 300 000 \$ (montant du prêt)

Avantages pour l'environnement

Selon les estimations, la collectivité pourrait réduire les émissions de GES de cinq tonnes par an, par maison.

Innovations

Le stockage saisonnier de l'énergie solaire n'a jamais été mis en application en Amérique du Nord. Ce type de projet a été réalisé dans plusieurs pays européens au cours des deux dernières décennies, mais au moyen de dispositifs de captage de l'énergie solaire comblant entre 50 et 65 % des besoins énergétiques saisonniers de chaque bâtiment (cette collectivité a été conçue pour atteindre un niveau de 90 %).

Leçons

M. Quail affirme que le calendrier du projet devrait prévoir plus de latitude afin de tenir compte du mauvais temps ou des arrêts de travail. De plus, l'adoption d'une approche intégrée en matière de conception a été un élément primordial pour la mise en œuvre de technologies et de concepts nouveaux et innovateurs. Le soutien technique national et international a été primordial quant à la mise en œuvre du projet. Des experts de l'extérieur peuvent donner des conseils et apporter des connaissances approfondies susceptibles d'être extrêmement précieuses à la réalisation du projet.

Perspectives

« Le projet Drake Landing Solar Community était un projet de démonstration technologique ainsi qu'un projet de recherche et développement dans le domaine de la technologie, note M. Quail. Grâce à l'expérience d'apprentissage et aux connaissances acquises lors des deux premières années de fonctionnement, on a fait la preuve que la technologie du stockage saisonnier de l'énergie solaire peut fonctionner au Canada. »

Le potentiel de reproductibilité est extrêmement élevé pour les projets de cette nature, moyennant certaines variantes et une éventuelle intégration avec d'autres technologies. Toutefois, la conception et la mise en place des collectivités échappent généralement à la responsabilité des gouvernements municipaux. Les gouvernements municipaux peuvent être le catalyseur ou le facilitateur de nombreux aménagements de quartiers durables et ils peuvent aider les partenaires des projets dans leurs démarches pour obtenir la certification LEED des quartiers.

Cet aménagement a incité la Ville d'Okotoks à poursuivre la réalisation d'autres projets touchant les énergies de remplacement dans ses propres installations tout en créant un précédent pour la Ville en tant que leader communautaire en matière de gestion responsable. La Ville s'est aussi engagée à acheter 80 % de son énergie issue de sources d'énergie renouvelable, devenant ainsi la première municipalité albertaine à acheter une portion aussi élevée d'énergie verte. À la fin de 2009, la Ville a aussi mis en place un programme de réaménagement et de permis de construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels qui atteignent divers niveaux de la certification LEED.

Centre communautaire de Port Hawkesbury

Ville de Port Hawkesbury, Nouvelle-Écosse



Population : 3 517 habitants

Coût du projet : 17 300 000 \$

Soutien du FMV : 1 100 000 \$
(subvention); 900 000 \$ (prêt)



à la certification LEED Platine, ou à 5 globes verts sur 5 de Green Globes Canada. C'est aussi le premier aréna du Canada atlantique à utiliser l'éclairage naturel au moyen du système de vitrage translucide Solera, un système conçu dans la région. C'est d'ailleurs le premier à utiliser un échangeur de chaleur à boucle fermée horizontale qui utilise le parc de stationnement et les trottoirs environnants comme source froide pour traiter l'énergie excédentaire et le premier à avoir le potentiel de fournir de la chaleur à un autre bâtiment afin de réduire les charges électriques et les émissions de GES encore davantage.

Le Centre communautaire de Port Hawkesbury est le second centre communautaire du Canada atlantique à utiliser le système Ice Kube pour former et maintenir la glace de la patinoire (au moyen du stockage thermique de froid sous la plaque de la patinoire) et pour assurer le chauffage des locaux en transférant la chaleur résiduaire de l'eau de condensation au système de chauffage par rayonnement dans les planchers du bâtiment. Ce système, conçu en sol canadien, fonctionne à l'aide de plusieurs thermopompes géothermiques eau-eau.

Leçons

La construction du Centre communautaire de Port Hawkesbury a été réalisée par pilotage plutôt qu'avec un entrepreneur général. Cela signifie qu'il était plus difficile d'atténuer les risques associés à un projet de cette ampleur. « Je suggère aux personnes qui souhaitent entreprendre un projet de cette envergure de ne pas hésiter à contredire un énoncé fait aux noms de la raison et du bon sens », ajoute John Beaton, de la Strait-Highlands Regional Development Agency (S-HRDA).

Perspectives

La réussite de ce projet a poussé la municipalité à se doter d'une politique prévoyant que tous les nouveaux bâtiments municipaux doivent être construits selon les normes LEED et que tous les travaux d'amélioration éconergétique doivent être réalisés conformément aux normes LEED pour les bâtiments existants.

Straight-Highlands Green Action était toujours une nouvelle initiative lorsque le projet était en cours. La Ville de Port Hawkesbury a établi son inventaire des émissions de GES et de la consommation énergétique dans le cadre de cette initiative (première étape du programme des Partenaires dans la protection du climat). Au printemps de 2009, tenant compte des économies d'énergie réalisables par le centre communautaire et du rôle de ces économies dans la stabilisation des impôts municipaux, le Conseil municipal a voté en faveur de la mise en application d'une mesure exigeant que tous les nouveaux bâtiments municipaux obtiennent la certification LEED Argent d'ici à 2015 et LEED Or avant 2020. La S-HRDA travaille présentement avec le personnel de la Ville de Port Hawkesbury pour apporter des améliorations éconergétiques à cinq bâtiments municipaux.

Plusieurs arénas canadiens devront être remis à neuf dans les années à venir et ce projet pourrait être reproduit par n'importe quelle municipalité. En effet, M. Beaton a récemment animé un webinaire (organisé par la FCM) à l'intention des leaders et des intervenants municipaux de partout au Canada portant sur la planification durable accomplie par la S-HRDA.

Vue d'ensemble Ce bâtiment certifié LEED est la pièce maîtresse du programme de revitalisation de la Ville de Port Hawkesbury et de l'ensemble de la collectivité environnante de 30 000 habitants. Le bâtiment comprend une patinoire aux mêmes dimensions que les patinoires de la LNH, une piste de marche qui ceinture la patinoire, un centre de congrès réservé aux séminaires d'affaires et à d'autres événements, un centre d'artisanat et de fabrication de courtepoinces afin de faire la promotion d'artisans locaux, et un centre de conditionnement physique.

Avantages financiers

La Ville prévoit réaliser des économies d'énergie annuelles de 117 750 \$ en raison de l'adoption de ces initiatives, établissant le délai de récupération de ces mises à jour éconergétiques à 16,9 ans. Cette prévision est fondée sur des prix d'énergie constants et correspond à un bâtiment de référence construit selon le CMNÉB.

Le nouveau centre communautaire de Port Hawkesbury consomme 67,3 % moins d'énergie que le bâtiment qu'il remplace. Les coûts d'énergie totaux d'un bâtiment de référence construit selon le CMNÉB, toutes sources d'énergie confondues, sont de 211 852 \$, alors que les coûts d'énergie du nouveau bâtiment, toutes sources d'énergie confondues, sont de 89 007 \$ — ce qui représente des économies annuelles de 122 845 \$ sur les coûts d'énergie.

Avantages pour l'environnement

La consommation d'énergie du nouveau bâtiment sera inférieure à 50 % de la consommation d'énergie d'un bâtiment de référence construit selon le CMNÉB. De plus, le nouveau bâtiment entraînera une réduction considérable des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). En effet, l'empreinte du nouveau bâtiment est de 78,8 kilogrammes par mètre carré (Kg/m²) de CO₂, comparativement à une empreinte de 296,4 Kg/m² de CO₂ pour l'ancien bâtiment.

Innovations

Il s'agit du premier centre communautaire du Canada atlantique à être construit selon un protocole vert, qui vise à orienter les concepteurs vers l'adoption de pratiques exemplaires en matière de sélection des matériaux et de consommation d'énergie et d'eau (toutes deux inférieures à la moitié de la consommation des bâtiments traditionnels). Le bâtiment serait admissible

Quartier général du service de police de Waterloo

Municipalité régionale de Waterloo, Ontario



Population : 405 435 habitants

Coût du projet : 11 600 000 \$

Soutien du FMV : 3 000 000 \$ (montant de prêt)

Photo : Municipalité régionale de Waterloo



Vue d'ensemble Le service de police régional de Waterloo (WRP) héberge la division des services d'enquête, y compris un laboratoire médico-légal et un garage d'examen de véhicules, des salles de réunion, de l'espace de bureau et des salles de soutien auxiliaire. Le nouvel immeuble de trois étages et d'une superficie de 3700 m² est conçu et construit de façon à obtenir un rendement de 60 % supérieur au rendement minimal stipulé dans le CMNÉB et à répondre aux critères de certification LEED Argent. Le projet table sur quatre stratégies pour atteindre des résultats exceptionnels en matière d'efficacité énergétique : la restriction des charges, la récupération de chaleur, les sources d'énergie renouvelable et les équipements à haut rendement. Le milieu de travail sera amélioré grâce à l'éclairage naturel et à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant.

Avantages financiers

On prévoit que les mesures de conservation d'énergie mises de l'avant à la conception et à l'utilisation permettront d'économiser 40 000 \$ par an de coûts en énergie, comparativement aux bâtiments de base qui respectent les normes du CMNÉB. Les économies de 60 % feront réduire les coûts en énergie de 78 465 \$ à 29 962 \$ annuellement. De plus, l'installation a été construite avec une proportion importante de matériaux locaux et les équipes de conception et de construction provenaient d'entreprises locales, maintenant ainsi les retombées dans l'économie locale.

Avantages pour l'environnement

L'efficacité énergétique du bâtiment est impressionnante. Les émissions de GES sont réduites de 144 tonnes métriques par an et la consommation d'eau potable de 20 %.

Innovations

Aux étapes de conception et de construction de l'installation, on a utilisé des moyens novateurs pour récupérer la chaleur — même dans les endroits qui ne nécessitaient que de l'air frais, on a pu récupérer de la chaleur de l'air d'évacuation, permettant ainsi d'importantes économies en énergie. Au moyen de ventilateurs-récupérateurs d'énergie, on a réduit l'énergie requise pour chauffer et humidifier le bâtiment en plus d'en diminuer l'énergie nécessaire au refroidissement et à la déshumidification.

Perspectives

À la suite du premier projet LEED, le personnel municipal a rapporté au Conseil régional les avantages et les coûts associés. Ce rapport a donné lieu à une politique régionale exigeant que tous les nouveaux projets de construction de plus de 500 m² soient conçus et construits selon les lignes directrices LEED Argent. Conséquemment, plusieurs projets régionaux de construction ont été conçus et construits selon ces exigences. À ce jour, la Région de Waterloo comporte deux bâtiments LEED Or, deux bâtiments achevés en attente de la certification LEED Argent, d'autres en construction et plusieurs autres à l'étape de la conception. Le succès de ce projet a donné du poids aux objectifs de croissance et de construction durables de la Région.

Transport en commun rapide de York : projet Quick Start

Municipalité régionale de York, Ontario



Photo : York Region Rapid Transit Corporation

Population : 943 510 habitants

Coût du projet : 30 000 000 \$
(pour l'étude préliminaire); 150 000 000 \$
(phase initiale du projet Quick Start)



Soutien du FMV : 200 000 \$
(montant de la subvention)

les usagers de véhicules privés passant aux transports collectifs. Cette réduction étant évaluée à 50 \$ par tonne, on peut estimer un bénéfice de 6 millions de dollars par an. Les rejets atmosphériques d'autres polluants seront réduits dans les mêmes proportions. Le réseau de transport rapide permettra un aménagement plus efficace des terrains, puisque les aménagements urbains compacts multiusages pourront être desservis, enlevant ainsi de la pression sur les ressources naturelles irremplaçables, comme Oak Ridges Moraine, et les zones agricoles primées.

Innovations

VIVA a été lancé en un temps record, grâce à un partenariat public-privé innovateur — en fait, le premier au Canada pour ce type de projet d'infrastructures majeures de transport. Douze mois plus tard, les embarquements totaux dans les corridors de transport rapide par autobus ont augmenté de 39 % et les évaluations du service démontraient qu'il dépassait les attentes de la clientèle. En combinant de manière créative un ensemble de mesures de transport rapide par autobus, VIVA offre plus de trajets, moins de temps d'attente, un service plus rapide et une valeur ajoutée, nécessaires pour rendre les transports publics plus attrayants par rapport aux véhicules privés.

Leçons

Les changements doivent se faire au fil du temps. Le réseau de transport en commun rapide par autobus VIVA est le premier élément d'un plan de transport en commun de 20 ans qui comprendra également la mise en œuvre de rues piétons-autobus et de véhicules légers sur rail. Puisque le plan est mis en œuvre par étapes, on a pu immédiatement améliorer la qualité de l'air et la circulation routière par la mise en place du réseau VIVA, même si les autres étapes du projet attendent d'être évaluées en termes d'environnement et de financement. Pour une fraction du coût associé à un service de transport léger sur rail, le réseau de transport en commun rapide par autobus a rapporté des dividendes sociaux et environnementaux, en plus d'encourager la mise en place d'un développement orienté sur le transport en commun dans les centres urbains émergents.

Perspectives

L'équipe chargée de projet responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la première phase du projet VIVA a été appelée à partager les pratiques exemplaires à travers le monde par des présentations et des articles destinés à plusieurs associations, forums et publications.

La deuxième étape du programme de transport concerne la construction de rues piétons-autobus le long des sections les plus fréquentées et cette étape a déjà commencée. Pour créer des centres-villes et des quartiers où les piétons sont les bienvenus, comme la Simcoe Promenade de Markham, on s'est servi de techniques novatrices d'aménagement paysager, d'architecture et de planification communautaire. Au cours de la troisième étape du programme, on ajoutera un réseau de transport ferroviaire et une expansion du réseau de métro de la TTC.

Vue d'ensemble

Le projet vise à développer, en périphérie des quatre centres urbains reliés par le réseau, des collectivités denses utilisant différents modes de transport. On prévoit que les projets de logements et d'appartements en copropriété, ainsi que les installations récréatives, culturelles et commerciales, offriront des possibilités de logement et d'emploi à distance de marche des terminus du réseau de transport en commun. Conformément au plan officiel de la Région, la croissance future sera concentrée dans les quatre centres urbains en progression de Vaughn, Markham, Richmond Hill et Newmarket. On a déterminé que le recours à un service de transport en commun rapide serait le principal moyen utilisé pour gérer cette croissance.

Avantages financiers

La première phase de VIVA (le réseau de transport en commun rapide par autobus de la Région de York) a été achevée en moins de trois ans (soit moins de la moitié du temps habituellement requis pour réaliser ce genre de projet d'infrastructure). Le fait d'avoir un seul partenaire du secteur privé (York Consortium) dans tous les aspects de la première phase de VIVA a permis d'économiser au moins trois ans de dépenses en frais généraux, coûts de personnel et autres dépenses liées.

York Consortium a de plus contribué au programme en fournissant des services professionnels bénévoles. Ce partenariat a rapidement accéléré la livraison de bénéfices aux usagers et aux personnes qui vivent et travaillent le long du réseau de transport, puisque la durée des trajets est plus courte, une diminution de la circulation et une réduction des coûts de carburant. Ces bénéfices seuls, calculés à l'aide du modèle coûts-bénéfices de Transports Canada, représentent environ 40 millions de dollars par an.

Avantages pour l'environnement

Moins d'un an après la mise en œuvre du programme VIVA de transport en commun rapide par autobus, le taux d'usagers a augmenté de plus de 35 %.

Les avantages pour l'environnement de la mise en place de ce réseau de transport rapide seront ressentis immédiatement et à long terme, dans plusieurs domaines différents. Selon les engagements canadiens au protocole de Kyoto, le réseau de transport en commun rapide par autobus de York contribuera à une réduction de 120 000 tonnes de CO² par an,



Amélioration éconergétique de la piscine commémorative Sam Lindsay

District de Kitimat, Colombie-Britannique

Population : 8 987 habitants

Coût du projet : 13 800 000 \$

Soutien du FMV : 1 500 000 \$ (prêt)



Photo : District de Kitimat

et la pratique de sports d'endurance, ont été modifiés afin de répondre aux besoins de la population grandissante d'âinés et de personnes à mobilité réduite. L'ensemble du complexe est désormais accessible à tous, des vestiaires familiaux privés aux réservoirs d'eau, et il permet aux âinés, aux personnes à mobilité réduite, aux enfants et aux athlètes traditionnels de profiter des bienfaits de l'exercice et des activités récréatives.

Avantages financiers

Les économies d'énergie annuelles sur la consommation de gaz naturel sont évaluées à 7 191 gigajoules (GJ), ou 96 600 \$ (en dollars de 2004). Les réductions de coûts tiennent compte aussi de l'augmentation de la consommation d'électricité annuelle, évaluée à 536 391 kilowattheures (kWh) ou 32 700 \$ par an. Le coût de cette nouvelle installation est de 493 000 \$ avec une période de récupération évaluée à près de huit ans. Les économies d'énergie annuelles sur la consommation de gaz naturel découlant de la seule utilisation de pommes de douche à débit réduit sont estimées à 395 GJ, ou 5 300 \$ (en dollars de 2004).

Avantages pour l'environnement

Le projet comprenait l'installation d'un système de récupération de chaleur afin de récupérer la quantité importante de chaleur résiduaire de l'usine à glace, située dans l'aréna adjacent, pour répondre aux besoins importants en chaleur et en énergie du fonctionnement de la piscine.

Le système utilise la chaleur résiduaire produite par l'usine à glace pour assurer le chauffage des locaux et de l'eau de la piscine, des douches et des toilettes. Les pommes de douche à petit débit réduisent la quantité d'eau consommée quand les douches sont utilisées, alors que les luminaires, les chaudières, les pompes, les minuteriers d'équipement et d'éclairage et l'isolation éconergétiques permettent d'économiser de l'énergie.

Les améliorations éconergétiques entraîneront une réduction de la consommation annuelle de gaz naturel de 10 760 GJ à 2 744 GJ. L'exploitation de l'installation, avant les améliorations éconergétiques, entraînait des émissions annuelles de 591 635 kg d'équivalent CO₂ (eCO₂), alors que les émissions de GES de l'installation après les améliorations éconergétiques sont évaluées à près de 149 930 kg eCO₂ par an.

Innovations

Les dernières innovations dans le domaine de la récupération de chaleur ont mené à des systèmes de récupération de chaleur à débit inverse très efficaces qui entraînent une réduction des coûts d'énergie et ont un délai de récupération évalué à huit ans.

Leçons

Le District de Kitimat aurait préféré faire appel à un entrepreneur général pour la réalisation de ce projet. Le recours à un entrepreneur général aurait assurément réduit les coûts de réalisation du projet et fait en sorte que les travaux soient terminés à une date plus proche de la date prévue d'achèvement des travaux.

Vue d'ensemble Le District de Kitimat a récemment apporté des améliorations éconergétiques à une piscine au moyen de mesures d'économie d'énergie afin d'en réduire la consommation de gaz naturel et les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les travaux d'amélioration éconergétique comprenaient l'ajout de 585 m² au bâtiment existant et l'installation de nouveaux circuits d'alimentation en eau, de systèmes électriques et d'équipements techniques.

« La rénovation de la piscine s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie municipale globale visant à fournir des installations récréatives et culturelles qui soient intergénérationnelles et accessibles à la collectivité, souligne Trafford Hall, directeur municipal du District de Kitimat. Ce qui était au départ une rénovation organisationnelle nécessaire est devenu une mise à jour dans le but de suivre l'évolution démographique d'une ville encore très jeune. »

Tous les aspects de la piscine, construite à l'origine pour les enfants

Étude de faisabilité portant sur l'installation de traitement des eaux usées de Corner Brook

Ville de Corner Brook, Terre-Neuve-et-Labrador



Photo : Corner Brook Economic Development Corporation

« Dans bien des cas, Corner Brook possède une longueur d'avance sur d'autres municipalités, plusieurs d'entre elles étant de plus grande taille, quand vient le temps d'aborder certains de ces enjeux. »

Charles Pender, maire

Vue d'ensemble Ce projet comprend deux composantes : la réduction de la consommation et des pertes d'eau et l'amélioration de la qualité de l'eau. La Ville compte installer des compteurs d'eau pour tous les établissements commerciaux et industriels et mettre en œuvre un projet pilote de compteurs d'eau résidentiels. Ces initiatives viendront compléter le programme de détection de fuites en vigueur et permettront à la Ville de franchir une étape de plus vers le comptage d'eau universel. Afin de garantir la désinfection du réseau de distribution d'eau, la Ville propose de « boucler » les bouts de conduite de son réseau de distribution d'eau et d'installer des dispositifs automatiques de chasse. Ces projets régleront les problèmes actuels liés aux pertes d'eau et à la qualité de l'eau qui prévalent dans la ville. Une stratégie globale de gestion des fuites est actuellement en œuvre afin de s'attaquer aux problèmes de pertes d'eau. La nouvelle installation de traitement des eaux usées proposée entraînera une amélioration de la qualité de l'eau.

Avantages financiers

Il est encore trop tôt pour déterminer quels seront les avantages découlant de cette étude, mais les gains réalisables en termes de rendement découlant de la planification soignée de ce projet entraîneront assurément une réduction des coûts.

Avantages pour l'environnement

Les avantages pour l'environnement découlant du programme proposé de réhabilitation du réseau de distribution d'eau et des mesures de

Population : 22 000 habitants

Coût du projet : 2 000 000 \$

Soutien du FMV : 1 000 000 \$ (subvention); 600 000 \$ (prêt)



comptage d'eau comprennent l'amélioration de la qualité de l'eau de la collectivité et une réduction globale des pertes d'eau liées aux fuites d'environ 10 %. Le programme de compteurs d'eau visant les consommateurs résidentiels et commerciaux devrait mener à une réduction de la consommation d'eau de 25 %. Les avantages directs pour l'environnement comprennent également la réduction de la taille démesurée des infrastructures, des coûts d'énergie et des déversements dans les eaux d'égout.

L'installation de dispositifs de chasse et la diminution du nombre de bouts de conduite du réseau de distribution d'eau amélioreront en outre les paramètres de santé des résidents et réduiront la fréquence des avis de faire bouillir l'eau.

Innovations

À l'occasion d'une réunion du Conseil national d'administration de la Fédération canadienne des municipalités organisée en septembre 2009, Charles Pender, maire de Corner Brook avait dit : « De longues discussions ont eu lieu lors de la réunion du Comité de l'environnement et des infrastructures au sujet des changements climatiques, des nouveaux règlements en matière d'eaux usées et de la gestion des déchets solides. Il était intéressant de constater les moyens pris par les municipalités pour s'assurer que les gouvernements municipaux considèrent les projets liés aux infrastructures d'un point de vue environnemental. Dans bien des cas, Corner Brook possède une longueur d'avance sur d'autres municipalités, plusieurs d'entre elles étant de plus grande taille, quand vient le temps d'aborder certains de ces enjeux. »

Leçons

On a découvert que la séparation des différents bassins en des groupes distincts était la façon la plus rentable, d'un point de vue financier, de traiter les eaux usées étant donné qu'une portion des eaux usées serait traitée au moyen d'un exutoire diffusé.

Le programme comprend en outre la promotion de l'intendance environnementale.

Perspectives

Les informations et les différentes méthodes de traitement considérées dans le cadre de cette étude pourraient être reproduites par d'autres collectivités plus petites — celles avec une population d'au plus 5 000 résidents pourraient utiliser des bassins de rétention ou fosses septiques semblables, en conjugaison avec des exutoires diffusés, pour l'évacuation des déchets solides.

« Je n'ai pas été surpris d'apprendre que des municipalités d'un bout à l'autre du pays sont aux prises avec les mêmes problèmes que nous à Corner Brook, ajoute le maire Pender. Corner Brook est à l'avant-garde d'un grand nombre de projets de ce type et nous avons réellement l'occasion de partager notre expérience avec d'autres municipalités canadiennes afin qu'elles en profitent pour la réalisation de leurs projets. »

Évaluations des sites contaminés de Malartic

Ville de Malartic, Québec



Population : 4 154 habitants

Coût du projet : 66 684 \$

Soutien du FMV : 33 342 \$



Alors qu'avant, ces sites créaient des problèmes sociaux et économiques dans les quartiers avoisinants, ils peuvent maintenant être réaménagés.

Vue d'ensemble La Ville de Malartic a procédé aux phases I, II et III des évaluations environnementales de deux terrains vacants. Il s'agit de terrains abandonnés où se trouvaient une station-service et un garage commercial. Avant de procéder à la réhabilitation, la Ville devait répondre à la préoccupation selon laquelle la contamination s'était étendue aux eaux souterraines et aux sols des terrains adjacents. Les évaluations environnementales ont déterminé que les sols et les eaux souterraines étaient contaminés par des hydrocarbures pétroliers. La phase III des évaluations n'étant plus nécessaire, la Ville a pu procéder tout de suite à la phase IV du plan : la réhabilitation.

Avantages financiers

Une fois remis en état, ces sites ne seront plus des terrains vagues. Ils feront partie du développement économique de la Ville. Alors qu'avant ces sites créaient des problèmes sociaux et économiques dans les quartiers avoisinants, ils peuvent maintenant être réaménagés.

Avantages pour l'environnement

Les sols et les eaux souterraines contaminés sont nocifs pour la santé. Les eaux souterraines de ces sites alimentaient les puits de la Ville, représentant un risque pour la santé des résidents. Le réaménagement de ces sites a mis fin à ce danger.

La qualité des sols et des eaux souterraines est maintenant conforme aux normes d'aménagement de terrains institutionnels, résidentiels et commerciaux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP).

Leçons

Les gestionnaires du projet conseillent aux collectivités de terminer la phase III des évaluations, car une meilleure compréhension de l'étendue et de la nature de la contamination aurait permis à la Ville de mieux estimer les coûts du projet. Dans ce cas, la contamination était plus répandue que ce qui avait été initialement estimé, ce qui a occasionné des coûts supplémentaires — coûts que la Ville a accepté de défrayer vu les immenses gains sociaux et environnementaux qu'entraînait le réaménagement.

Une autre leçon à retenir pour toute collectivité désireuse de refaire ces évaluations environnementales et le réaménagement subséquent est tout simplement de collaborer. La Ville considère que la collaboration avec le Ministère de l'Environnement était cruciale à la réussite du projet.

Perspectives

Le rapport final, publié en 2008, décrit l'expérience de la Ville et répond aux questions que d'autres collectivités pourraient se poser face à un projet similaire.



22 **Terminal à conteneurs de Prince Rupert**
 770 millions de dollars
 Prince Rupert (C.-B.)

26 **Hôpital général de Woodstock**
 685 millions de dollars
 Woodstock (Ont.)

30 **Rivière Toba Est et ruisseau Montrose**
 Centrale hydroélectrique au fil de l'eau
 660 millions de dollars Powell River (C.-B.)

51 **Assainissement des étangs**
 de goudron de Sydney
 400 millions de dollars Sydney (N.-É.)

Les 100 meilleurs projets en 2010 selon ReNew Canada

Les projets d'infrastructures au Canada qui se démarquent par leur taille, leur aspect novateur ou leur caractère durable



Top 100

Canada's Biggest Infrastructure Projects



La liste de 2010 est accessible en ligne au top100projects.ca



LANCEZ VOTRE PROJET VISANT UN SITE CONTAMINÉ GRÂCE À UN PRÊT FMV

Nous battons les taux offerts par les banques!

Le FMV offre des prêts pour des projets de remise en état de sites contaminés à des taux de loin inférieurs à ceux que toute administration municipale peut obtenir sur le marché. Les taux que nous offrons aux municipalités sont inférieurs de 1,5 % au taux des obligations du gouvernement du Canada et encore bien plus bas que les taux du marché. Le FMV offre également des prêts à des taux concurrentiels à des entreprises du secteur privé et aux corporations appartenant en totalité à une administration municipale, si elles sont partenaires dans des projets municipaux admissibles.

« La remise en état de ce site a constitué un point tournant pour notre ville. En ces périodes où les budgets municipaux sont très serrés, l'aide du Fonds municipal vert est très utile. »

– Céline Tremblay, mairesse de la municipalité de Saint-Damien (Québec)

www.fcm.ca/fmv | fmv@fcm.ca | 613 907-6208



FCM | Fonds municipal vert
Green Municipal Fund